Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande **Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 142 (2016)

Heft: 7: Extension du canal de Panama ; Assainissement du pont de la

Tuffière

Rubrik: Droit et réponse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trois concours à La Tour-de-Peilz

Réponse de la Municipalité de La Tour-de-Peilz à la chronique de Pierre Frey

Dans sa dernière chronique parue dans la revue *TRACÉS* du 11 mars 2016, M. Pierre Frey, historien de l'art fraîchement élu au Conseil communal sous la bannière de La Tour Libre-PBD, offre une critique unilatérale et peu documentée sur l'aboutissement d'un patient travail réalisé par la Municipalité de La Tour-de-Peilz pour les projets de rénovation du Château, de l'église St-Théodule et de la construction d'un futur complexe scolaire.

Ayant déposé ses valises à La Tour-de-Peilz en juillet 2013, M. Frey n'a vraisemblablement pas eu connaissance du fait que chacun des projets cités a fait l'objet d'études et de concertations préalables durant plusieurs années auprès de nombreuses personnes et autorités compétentes, avant d'établir les cahiers des charges des concours lancés prétendument «à la hâte».

En effet, c'est en 2009 déjà que la fondation du Musée du jeu a financé, à compte propre, une étude de faisabilité pour évaluer les possibilités d'aménagements du Château de La Tour-de-Peilz et de ses abords, afin d'améliorer l'attractivité du monument et du musée tout en respectant

ce patrimoine d'importance nationale. Démonstration fut ainsi faite du réel potentiel d'évolution du site. Après avoir préparé une documentation très complète (relevé des plans actuels, approche historique et patrimoniale) et obtenu un crédit d'étude en avril 2015, le concours a été lancé en octobre de la même année.

Le complexe scolaire du Collège Courbet a lui aussi un passé lointain. C'est en effet en 2010 qu'un comité de pilotage s'est réuni pour définir les besoins en locaux des écoles et des sociétés utilisatrices. La Municipalité et ses services ont évalué de nombreuses solutions et consolidé l'ensemble des infrastructures scolaires et parascolaires nécessaires dans une perspective à long terme. Puis, une table ronde regroupant l'ensemble des formations politiques du Conseil communal ainsi que les membres des commissions permanentes s'est penchée sur le sujet en 2013. A l'issue des débats, la variante proposant une nouvelle construction a rallié la majorité des participants. Une fois le programme définitif élaboré dans la concertation et un crédit d'étude octroyé en avril 2015, le concours a été lancé en novembre de la même année. Quant au Temple St-Théodule, il s'agit simplement d'un appel d'offre, conforme aux exigences des marchés publics, pour l'engagement d'un architecte mandataire. L'objectif est de réaliser des travaux d'entretien, de restauration et de mise en conformité de l'édifice. Cette intervention résulte d'un état des lieux, établi en 2014, faisant état de faiblesses avérées et de l'opportunité qu'il y a à améliorer, notamment, le système de chauffage électrique particulièrement coûteux.

En définitive, en lançant de fausses affirmations, M. Pierre Frey dessert la cause qu'il entend défendre: les concours SIA. En effet, après le rapport de la Cour des comptes sur les constructions scolaires, les réticences de nombreuses communes ne peuvent qu'être renforcées par de telles attaques émanant des milieux professionnels concernés.

Pour sa part, la Municipalité de La Tourde-Peilz se réjouit des concours initiés et attend sereinement leurs résultats. Elle poursuivra ensuite ce travail pour le développement de la Commune et le bien-être de ses habitants.

La Municipalité de La Tour-de-Peilz

